



VILLE DE
HOUILLES

Livret d'accueil ONZ'17

Adresse et coordonnées du lieu d'accueil :

Le Ginkgo – 7/9 boulevard Jean-Jaurès - 78800 Houilles

Tel : 01.61.04.42.62 – 06.30.66.43.09/06.99.88.85.57

Mail : jeunesse@ville-houilles.fr

Inscription

L'inscription est valable de septembre à août de chaque année scolaire, merci de penser à constituer un nouveau dossier de préférence avant les vacances de la Toussaint. Une adhésion annuelle de 5 euros vous sera facturée.

Le dossier est téléchargeable sur le site internet de la ville (<http://jeunesse.ville-houilles.fr/Accueil-Onz-17/Informations-pratiques>) ou à retirer au Ginkgo. Il se compose de :

- Fiche de présentation
- Fiche sanitaire
- Photocopie de vaccins
- Attestation d'assurance
- Charte Onz'17
- Livret d'accueil Onz'17

Seul un dossier complet permet de participer aux activités/sorties extérieures, un délai de deux jours, vous est accordé afin de finaliser le dossier. Si le dossier n'est pas complet le jeune peut se voir refuser l'accès. L'accueil ONZ'17 est accessible aux jeunes oivillois ou scolarisés à Houilles ou dont un responsable légal est oivillois.

Fonctionnement

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h durant les vacances scolaires, ainsi que les mercredis après-midi hors périodes de vacances scolaires de 13h30 à 18h (en cas de modifications des horaires se référer au planning).

Dans le cas où une activité/sortie se termine au-delà de 20h, vous devrez remplir l'autorisation parentale mentionnant le nom de la personne qui viendra chercher le jeune.

La réservation des activités/sorties s'effectue uniquement par le jeune au Ginkgo. Elle se réalise à la semaine, dès le lundi matin et se termine la veille. Au préalable le jeune doit être connu des animateurs.

Le paiement des activités/sorties payantes seront intégrés aux facturations mensuelles périscolaires. Les familles ayant du crédit sur les anciennes cartes pourront encore utiliser ce moyen de paiement jusqu'au solde de la carte dans la limite de validité de la carte. En cas d'annulation d'une activité/sortie payante, le service jeunesse re-créditera la carte prépayée pour les familles ayant des cartes en cours.

Aucune annulation d'un jeune ne fera l'objet de remboursement, excepté en cas d'absence justifiée (par un certificat médical) ou signalée 48h à l'avance.

Lors des activités/sorties seul l'achat d'un souvenir autorisé.

Responsabilité

La ville ne pourra être tenue pour responsable en cas de vols, pertes, ou détérioration d'effets personnels. Seuls les jeunes, dont les parents ont autorisés l'accueil libre, via la charte, peuvent :

- aller et venir à leur gré durant les temps d'accueil libre au Ginkgo
- et se rendre et partir des infrastructures communales uniquement aux horaires fixés

DOCUMENT A CONSERVER PAR LES FAMILLES

Protection des données :

Les données indiquées sur le formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement par la Ville de Houilles afin de permettre l'encadrement et la sécurité du jeune inscrit aux animations. Ces données sont conservées pour une durée de deux ans (année scolaire en cours et année suivante). Elles sont collectées dans le cadre d'une mission de service public et sont à l'usage exclusif des services municipaux concernés. Le recueil des données est obligatoire. A défaut, l'inscription ne pourra aboutir. Conformément à la loi n°78-17, toute personne dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement sur ses données, ainsi que du droit de définir des directives relatives à leur sort après leur décès. Pour exercer ces droits ou retirer votre consentement, veuillez contacter : rgpd@ville-houilles.fr ou : RGPD – Mairie de Houilles – 16, rue Gambetta – CS 80330 – 78800 Houilles. Toute personne dispose également d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

